

POLE 1^{ER} DEGRE - RH

Le 21 novembre 2019

Mise à disposition de la Polynésie française des personnels enseignants du premier degré spécialisés rentrée d'août 2020

Référence : Note de service n° 2019-165 du 18 novembre 2019 parue au Bulletin officiel du 21 novembre 2019.

Destinataires : enseignants spécialisés du 1^{er} degré

Dossier suivi par : Sabine CANAVESE (04.90.27.76.44)
Brigitte HOMBLÉ (04.90.27.76.22)

La note de service n° 2019-165 du 18 novembre 2019 a pour objet d'indiquer les modalités de dépôt et de traitement des candidatures des personnels enseignants du 1^{er} degré spécialisés pour une mise à disposition de la Polynésie française pour la rentrée scolaire d'août 2020.

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site : www.education.gouv.fr/SIAT

Il devra être transmis dûment complété et signé au supérieur hiérarchique direct, accompagné des pièces demandées au plus tôt.

Le supérieur hiérarchique fera parvenir le dossier revêtu de son avis, à la direction académique - Pôle 1^{er} degré - le **5 décembre 2019** au plus tard.

Les agents déposeront leur dossier, exclusivement par voie dématérialisée, sur l'application MAD accessible à l'adresse suivante <http://mad.ac-polynesie.pf>, du **2 décembre 2019** à 7 heures, heure de Paris, au **13 décembre 2019** à 21 heures, heure de Paris.